

Avignon



Notre - Dame
de Lumières

Cum permissu superiorum
Aix, le 30 avril 1939
V. GABEN

Imprimatur :
Avignon, le 1^{er} mai 1939
E. LUCQUIN, v. g.

1466 8P

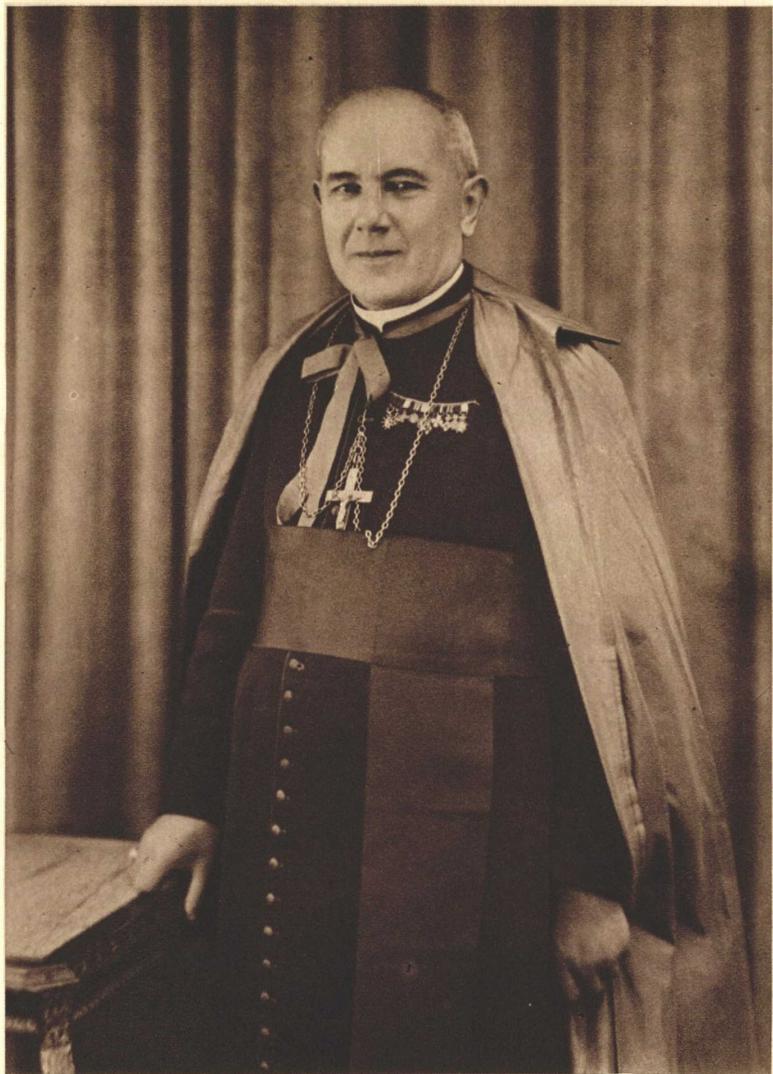
Por anjnn

NOTRE-DAME DE LUMIÈRES

Le précurseur qui, sans conteste, jouit du plus grand crédit dans notre secteur de Provence et celui de Notre Dame de Lumières.

Non seulement la vallée de la Durance, mais le Comtat tout entier, la région qui va des pentes du Ventoux aux rivages de la Méditerranée, retiennent de son nom et connaissent les chemins qui y conduisent. Toyes fécond entre tous, grâce aux récolteuses et retraites fermées qui ont adapté son activité aux besoins actuels de la Vie chrétienne.

+ Gabriel de Pollet
archevêq. d'Arles



Monseigneur Gabriel de LLOBET
Archevêque d'Avignon

Avant-propos et déclaration de l'auteur

En attendant l'histoire plus complète et critique de Notre-Dame de Lumières, on a pensé qu'une notice plus rapide serait agréable et utile aux pèlerins. On a voulu la leur offrir dans sa parure d'images et l'élégance de sa présentation typographique.

Lumières fut appelé le Lourdes d'autrefois. Ces brèves pages donneront du moins quelque idée des prodiges accomplis, des guérisons obtenues, des foules accourues de tous les points de Provence et du Comtat, des confins du Languedoc, du Dauphiné ou des Alpes.

Nous déclarons d'ailleurs soumettre au jugement de l'Eglise toute appréciation de faits d'apparence miraculeuse, toute appellation de saints, de bienheureux, ou autres semblables.

Les événements de Lumières concordent avec beaucoup d'autres en diverses régions de la France durant le XVI^e siècle et le XVII^e.

Marie veillait sur son royaume.

Ses bénédictions dans le passé, renouvelées de si éclatante façon au XIX^e siècle et jusqu'à nos jours, sont le gage de sa protection maternelle pour l'avenir.

Mère de l'Eternelle Lumière, priez pour nous.

M. DEVES, O. M. I.,

26 avril 1939.

Fête du Patronage de Saint-Joseph.

CHAPITRE PREMIER

Les origines du pèlerinage

I. — LE SITE ET LE PAYS

Des bords du Rhône et de la ville d'Avignon, sur la route des Alpes, vers Sisteron et Digne, quelques trente ou quarante kilomètres conduisent le voyageur à Notre-Dame de Lumières. Le long du chemin, il a laissé à gauche la fontaine de Vaucluse, puis, à droite, la ville de Cavaillon et sa vieille cathédrale, puis, de nouveau à gauche, la gorge et l'abbaye de Sénanque. Quinze kilomètres au delà de Lumières, en longeant le Calavon, c'est l'antique cité d'Apt, sa cathédrale, le tombeau de Sainte Anne.

Contre les rochers où aboutissent à pic les garrigues pierreuses de Saint-Pantaléon et de Gordes, s'adossent l'église et le couvent de Notre-Dame de Lumières, à l'issue d'un vallon gracieux où coule le petit Limergue qui va aussitôt se joindre au Calavon. Le val s'ouvre au Nord vers la cime lointaine du Mont Ventoux ; au Sud, vers des hauteurs boisées que domine de sa ligne rocheuse et ardue, la chaîne du Luberon.

Des deux collines qui encadrent le vallon de Lumières, c'est, à l'Est, celle de Roque-Redonne, où s'élève le village de Goult, chef-lieu du pays, **castrum de Agoldo**, disent les vieilles Chartes du

Moyen-Age ; à l'Ouest, c'est la colline de Roque-Colombière, celle du couvent, des bois de pins, de la chapelle Saint-Michel. Sur les roches plates ou les tapis d'aiguilles de la pinède, des sentiers sinueux, des allées reposantes offrent au regard du promeneur les horizons les plus variés.

Dans le vallon, élargi par étages, s'étalent des jardins, des allées, des cours ombragées, des bassins et des jets d'eau, la source inlassable sous la mousse jaunie de sa rocaille, de hauts platanes et des tilleuls épais, des cyprès et des chênes, des cèdres et des sapins, des bosquets, des berceaux de verdure sous un lierre opulent qui laisse pendre ses festons et ses grappes.

Tel est le cadre du pèlerinage à l'arrière-plan de l'église monumentale, dont les murs et les contreforts se dressent le long de la route nationale, avant le pont du Limergue.

L'édifice sacré date de la fin du XVII^e siècle. A l'intérieur, son chœur majestueux s'élève, par le double escalier de la montée du Carmel, au-dessus d'une crypte qui fut jadis une chapelle dédiée à Notre-Dame, dès le IV^e siècle ; c'est-à-dire au temps des moines Cassianites qui essaimèrent en ermitages dans ces vallées et au flanc de ces collines. Sur celle de Ménerbes, non loin de là, ils avaient créé alors la prospère abbaye de Mananque, « pépinière de saints et d'évêques », notamment Saint-Castor et Saint-Léonce ; l'un et l'autre, tour à tour abbés de Mananque et ensuite évêques d'Apt. L'on est en droit de penser que la chapelle de Notre-Dame aux bords du Limergue, leur servait de halte pieuse et de saint rendez-vous, à eux et aux ermites du voisinage.

Très explicitement, des chartes qui remontent au XI^e siècle nous parlent de l'église ou chapelle de Saint-Michel, au flanc Nord-Est de la colline, que les Chartes appellent **Castellar**, en face le **castrum** de Goult. L'église, nommée d'abord Saint-Michel-de-la-Baume, devint ensuite Saint-Michel-des-Saints, en souvenir sans doute des ermites qui s'y étaient sanctifiés. Son histoire est intimement liée à celle de Notre-Dame de Lumières.



Le Serviteur de Dieu, Monseigneur Charles-Joseph-Eugène DE MAZENOD, Fondateur de la Congrégation des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée, Restaurateur du pèlerinage de N.-D. de Lumières, qu'il aima de prédilection.

II. — LES LUMIERES ET LA « VIERGE NOIRE »

La chapelle de Notre-Dame du Limergue, celle de Saint-Michel-des-Saints n'étaient plus que des ruines au milieu des ronces, lorsqu'à la fin du XVI^e siècle et au cours du XVII^e, des lumières mystérieuses se manifestèrent dans le vallon, prédestiné aux grands prodiges de la puissance divine et de la bonté maternelle de la Très-Sainte-Vierge. Vers 1663, les personnes les plus âgées du pays et des environs affirmaient avoir vu toute leur vie ces apparitions lumineuses.

Une tradition locale, relevée en 1787 dans le **Dictionnaire des villes et villages de Provence**, publié à Aix par Acharde, assurait qu'un petit berger attiré par la vision d'un buisson qui brûlait sans se consumer, y aurait découvert une petite statue, un **petit buste** de la Sainte Vierge. De la même tradition, Monseigneur Elie Redon, vicaire général d'Avignon, recueillit plus tard d'amples témoignages auprès de personnes dignes de foi, prêtres ou laïques. Il s'agissait, d'après ces témoins, de la petite statue miraculeuse dite la **Vierge Noire**. Le lieu de sa découverte était précisément celui où un autel lui fut élevé plus tard, à gauche de la crypte, en y descendant de l'église supérieure. L'endroit de la découverte suppose donc qu'elle avait eu lieu avant la reconstruction de la chapelle.

Le premier chroniqueur de Notre-Dame de Lumières, le P. Michel du Saint-Esprit, ne parle pas de la Vierge Noire, pas plus d'ailleurs que d'autres faits rapportés par la tradition, ni de Notre-Dame des Douleurs. Dans l'épître dédicatoire qu'il adresse à la Reine de France, Marie-Thérèse d'Autriche, il assure avoir été le témoin « oculaire ou auriculaire » de toutes les merveilles qu'il raconte « pour les avoir recueillies et consignées dans les formes voulues ».

Le miracle par où son récit débute et que nous allons raconter, lui était garanti suffisamment. Une enquête canonique, l'approbation officielle de l'évêque diocésain de Cavaillon, en firent le véri-

table point de départ du pèlerinage moderne. Bien que la Sainte Vierge n'y eût point apparu tout d'abord, le peuple appela aussitôt le sanctuaire antique Notre-Dame de Lumières.

III. — LES LUMIERES ET L'ENFANT DIVIN LA GUERISON D'ANTOINE DENANTE

— 1661 —

Originaire de la paroisse de Goult, propriétaire sinon de la chapelle antique, du moins des maisons et des terres adjacentes, que d'ailleurs on lui achètera bientôt après les événements, et où il habitait sans doute, un vieillard infirme errait avec peine un soir du mois d'août, auprès des ruines vénérables. Peut-être sa piété l'y avait-elle conduit.

Le vieillard s'appelait Antoine Denante, dit Jalleton. Tout d'un coup, du milieu des pierres et des ronces, jaillit une lumière éclatante et douce. Dans ce nouveau **buisson ardent**, se montre la figure du « plus bel enfant qu'il eût pu imaginer ». L'infirme fixe l'apparition, puis d'un élan de tendresse lui tend les bras, mais la vision ravissante s'évanouit. Au même instant, le lourd bandage de fer que portait l'infirme se détache de lui-même et tombe au sol. Le vieillard était guéri .

« Ce bonhomme, que je connais très particulièrement, écrivait le Père Michel du Saint-Esprit, et qui ne pouvait plus travailler depuis tant d'années, ne marchant que rarement, avec beaucoup de peine et de douleur, étant ceint d'un gros bandage tout de fer, ayant lassé et employé inutilement la médecine et la chirurgie plusieurs années durant, au su des habitants de Goult et des villages voisins, reçut une si parfaite guérison, en un instant, près de la chapelle démolie et à la vue des lumières, que depuis il n'a senti

aucune douleur, a fait de grands voyages à pied, de dix et douze lieues par jour, en Provence, en Dauphiné, et travaille encore incessamment, tous les jours, à l'âge de soixante-sept ans ».

IV. — LA RECONSTRUCTION DE LA CHAPELLE ANTIQUE

La reconnaissance d'Antoine Denante, de sa nombreuse famille et de ses amis, leur inspira le dessein de reconstruire la chapelle en ruines. Denante s'en ouvrit à un gentilhomme de Goult, M. de Melan, qui entra parfaitement dans les vues du miraculé. Sous l'autorité d'un prieur bénédictin de l'abbaye de Saint-Victor, de Marseille, la paroisse de Goult était administrée par un vicaire perpétuel, M. de la Pierre, ayant lui-même pour prêtre secondaire, M. Pierre de Barras. Ils obtinrent de Mgr de Mazan, évêque de Cavailon, les approbations nécessaires. Le 1^{er} octobre, une procession paroissiale inaugura les travaux de reconstruction par la plantation d'une croix de bois sur les ruines.

Le 3 juin 1663, le nouvel édifice recevait la bénédiction liturgique. C'était la crypte actuelle sur les fondations anciennes, avec sa voûte en berceau, ses murs et ses piliers massifs, reliés entr'eux par des cintres en pleine largeur. Une abside s'y serait primitivement ajoutée. Le sanctuaire devint quand même bien vite trop exigü pour l'affluence des pèlerins. Les Pères Carmes, entrés en possession l'année suivante, 1664, au mois de mai, entreprirent d'édifier au-dessus de la crypte, et en la conservant, l'église monumentale telle qu'on la voit aujourd'hui. Le gros œuvre fut terminé sans doute en 1691, si l'on se fie à une inscription extérieure portant cette date au-dessus de la porte principale de l'église.

La solennité de la consécration se célébra le 13 septembre 1699. L'évêque de Cavailon, Mgr Jean-Baptiste de Sade de

Mazan procéda aux rites sacrés, plaçant l'église **sous l'invocation de la Mère de l'Eternelle Lumière**. Ainsi le porte l'inscription latine gravée à l'intérieur, au-dessus de la porte d'entrée, derrière le buffet de l'orgue. Il y est mentionné que l'église est due **aux aumônes des fidèles**.

V. — NOTRE-DAME DES DOULEURS

Le culte de **Notre-Dame des Douleurs** ou de **Notre-Dame de Pitié** s'introduisit bientôt dans l'église de **Notre-Dame de Lumières**. Cela répondait aux sentiments de la foule d'infirmités et de malades qui venaient chercher la guérison ; comme en témoignent tant d'ex-votos, portant soit l'image rayonnante de Notre-Dame de Lumières, soit celle de la **Pietà**, c'est-à-dire de Notre-Dame des Douleurs.

Toutefois, ce titre et ce culte furent postérieurs à ceux de Notre-Dame de Lumières. La bénédiction de la chapelle antique restaurée avait eu lieu, avons-nous dit, le 3 juin 1663 ; — c'est au 18 août suivant que le Cartulaire de l'évêché de Cavillon, conservé aux Archives Départementales de Vaucluse, fixe « **l'érection de la chapelle de Notre-Dame de Pitié dans l'église de Notre-Dame de Lumières** ». Un acte du 29 octobre 1676 dit encore plus explicitement : « Erection de la chapelle de Notre-Dame de Pitié dans la chapelle de Notre-Dame de Lumières, appartenant aux RR. PP. Carmes ».

Aussi bien, sans avoir l'éclat et la grande solennité des fêtes du 15 août et du 8 septembre, celle de Notre-Dame des Douleurs, en septembre, a toujours été particulièrement célébrée à Notre-Dame de Lumières. Elle est même devenue la fête patronale liturgique de l'église. Les concours y furent parfois très nombreux et d'un caractère de piété plus intime et recueilli.

VI. — LES PRODIGES DES LUMIERES MYSTERIEUSES

La bénédiction de la chapelle reconstruite, le 3 juin 1663, marqua une recrudescence des prodiges miraculeux, des faveurs divines, et aussi de l'empressement des foules. On accourait de tous les pays de Provence et du Comtat, des confins du Languedoc, des Alpes et du Dauphiné. Des milliers de pèlerins ou de spectateurs se pressaient, la nuit venue, sur la colline et les côteaux d'en face, sur tous les points de vision possible, aux bords du Limergue ou du Calavon, sur la route et les sentiers. On attendait l'apparition des lumières.

Elles apparaissaient depuis soixante ans et plus. « Cette vérité est, dans le pays, sans contestation », écrit le Père Michel du Saint-Esprit. On ne paraît pas s'en être préoccupé autrement. Nul ne prit soin d'en écrire ni d'en étudier le caractère.

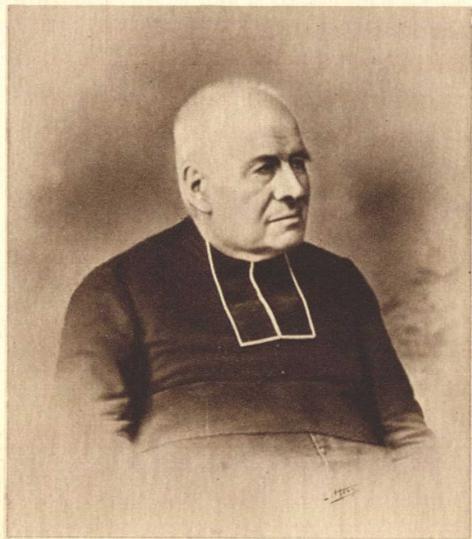
La Providence a de lointaines préparations à ses desseins. Lorsqu'on n'arrive pas à comprendre ou qu'on s'y refuse, la volonté divine se déclare par une action d'éclat décisive, comme furent, dans le vallon du Limergue, les événements de 1661 et des années suivantes.

Avant la prise de possession par les Pères Carmes, venus du proche **couvent royal** de Saint-Hilaire et d'ailleurs, M. de la Pierre, vicaire perpétuel de Goult, et à ce titre directeur alors du pèlerinage, écrivait une attestation que cite le Père Michel du Saint-Esprit :

« Plusieurs témoins oculaires, étant venus la nuit sur le lieu des apparitions, bien que le ciel fût sombre et la pluie abondante, virent une **belle lumière, grosse comme une pleine lune**. Elle parut sortir des côteaux qui dominant la chapelle ; elle illuminait et éclairait merveilleusement les endroits où elle passait. Après une ascension de quelques minutes, elle se divisa en deux parties, dont l'une plus petite, se retira au loin, tandis que l'autre, plus grande,



Vue d'ensemble



Monseigneur Elie
REDON, Vicaire Gé-
néral d'Avignon.

Ami fervent du
Pèlerinage qu'il
sauva de la spolia-
tion finale en le
rachetant lui-même
après les expulsions
de 1903.

alla se fixer au-dessus de la chapelle, où elle demeura un demi-quart d'heure. Pénétrant ensuite dans l'intérieur de la chapelle, portes et fenêtres étant closes, elle sembla un instant s'y être éteinte ; mais reparaisant bientôt, elle s'avança dans la vallée, à travers le Calavon, se réunit à l'autre lumière et de nouveau dans sa plénitude, revint s'arrêter au-dessus de **Notre-Dame**. D'où, enfin, elle s'éleva si haut qu'on la perdit de vue ».

Cela se passait donc après la reconstruction de la chapelle et avant le 15 août 1663, puisque M. de la Pierre affirme ensuite avoir vu lui-même une semblable lumière la veille de l'Assomption de cette année, vers le milieu de la nuit.

Un autre soir, des personnes, postées sur la colline près de la chapelle de Saint-Michel, virent ce sanctuaire s'embraser, comme autrefois le **buisson ardent**. Sur la colline de Goult, dite **Roque-Redonne**, des pèlerins venus d'Apt et accompagnés de M^{me} d'Hortiques, femme du juge de Goult, contemplaient le même spectacle : la chapelle de Saint-Michel **couverte de lumières admirables**, qui descendirent sur Notre-Dame, puis vinrent passer près de ces pèlerins, les éblouissant d'une clarté qui les pénétra d'un charme inexprimable.

La même année 1663, le 25 novembre, fête de Sainte Catherine, quatre personnes logées à l'hôtellerie de la **Grande Bégude** sur la route des Alpes, au pied de la colline de Goult, veillant aux fenêtres de leur appartement, virent « vers onze heures du soir, du côté de la chapelle de Notre-Dame, dix ou douze lumières, **comme flambeaux en l'air**, qui s'élevèrent sur la colline de Goult, se dirigèrent deux à deux jusqu'à l'église paroissiale, redescendirent vers la chapelle et disparurent ». L'église de Goult portait alors le titre de Saint-Pierre. Les lumières, en évoluant, prenaient leur signification symbolique et leur sens doctrinal. D'autres fois, des figures vivantes précisaient l'enseignement providentiel. Des témoins affirmèrent, sous la foi du serment, avoir vu au sein d'un

« immense globe de lumière un grand crucifix » ; d'autres, l'image de la Très-Sainte-Vierge « couronnée et environnée de rayons admirables » ; pour d'autres, c'était la figure d'un enfant ou d'un ange. Ce dernier cas fut celui du Père Michel du Saint-Esprit, comme il l'assure lui-même, en ajoutant toutefois que, pour son compte, il n'avait vu que la figure de l'enfant ou de l'ange, sans aucune lumière autour de l'apparition.

Tous les pèlerins ou les spectateurs ne voyaient danc pas les mêmes objets. Il en était qui ne voyaient rien. — Des feux naturels, tout le monde les eût aperçus. Preuve déjà du caractère surnaturel de ces lumières mystérieuses, quand même il n'y aurait pas eu, par la suite, la multiplicité des faveurs divines qui répandirent au loin la gloire de Notre-Dame de Lumières.

VII. — L'ÉPOQUE DES APPARITIONS

On ne saurait prétendre que les faits se soient déroulés en des temps lointains d'obscurantisme ignorant et sans contrôle. On se trouvait alors en pleine splendeur du XVII^e siècle, dans la période intellectuelle la mieux harmonisée du génie français, et la plus sensée ; c'était l'époque des Pascal et des Descartes, des Bossuet et des Malebranche, pour ne parler point des Molière et des Boileau, des Corneille et des Racine, de tant d'autres esprits pénétrants et pondérés. Sur les lieux mêmes des prodiges, le protestantisme se tenait aux aguets et on le savait bien. L'esprit soi-disant critique des **dénicheurs de saints** et des légendes pieuses, commençait de percer à côté du scepticisme et du persiflage de ceux qu'on appelait les **libertins**. La noblesse n'échappait pas toute à ces tendances et le château du Marquis de Sade se trouvait au voisinage de Lumières. Les hautes autorités ecclésiastiques, sorties de milieux généralement fort cultivés, se montraient assez avisées pour ne pas donner dans le trébuchet des superstitions.

Le chroniqueur contemporain des événements, le Père Michel du Saint-Esprit, commissaire général de son Ordre, docte personnage lui-même, publiant son livre sous de non moins doctes approbations, termine son récit de témoin oculaire par une thèse en règle sur le caractère surnaturel des apparitions lumineuses. Il prévoit les objections. Il sait très bien les mœurs des feux-follets. Il en connaît les conditions. Leurs caprices mêmes sont réguliers. On ne les vit jamais évoluer comme les lumières sur le Limergue. Ils ont des bizarreries ; ils ne font pas de miracles ; ils n'ont jamais attiré des milliers de pèlerins.

Si on cherche des raisons à ces éclatantes interventions de la Providence, qu'on se rappelle l'histoire de cette époque : le protestantisme déchaîné, le jansénisme au paroxysme de l'orgueil, le gallicanisme à la veille du schisme, sur la chrétienté, la menace de l'invasion turque, brisée peu après par l'héroïsme chrétien de Sobieski :

Tout cela valait bien l'intervention divine.

CHAPITRE II

Le " Lourdes d'autrefois " en Provence

Comme dans la joie d'être enfin comprises, les lumières mystérieuses, à partir de la bénédiction de la chapelle en 1663, multipliaient leurs apparitions. Le nombre des guérisons et des faveurs extraordinaires du ciel suivait, en proportion croissante. Le 3 mai 1664, plus de vingt mille pèlerins, écrit le Père Michel du Saint-Esprit, couvraient non seulement la plaine autour de la chapelle miraculeuse, mais encore les deux collines à l'Est et à l'Ouest. Hommes, femmes, enfants restaient là le jour et la nuit. Les lumières apparurent soit sur la chapelle de Notre-Dame, soit sur celle de Saint-Michel ».

Le soir de ce jour, on amenait à Lumières une fillette de treize ans, du pays de **Noves**. Depuis l'âge de sept ans, elle y voyait à peine de l'œil gauche, et plus du tout de l'œil droit ; ses pieds étaient contournés ; elle n'avait l'usage ni de ses bras, ni de ses mains, ne pouvait se nourrir elle-même, à moins de saisir « sa « nourriture avec ses lèvres, comme font les animaux », dit le Père Michel du Saint-Esprit. Tout le pays de Noves connaissait l'état pitoyable de cette enfant, « Claude Meynard, fille de Pierre et d'Anne Girard ». Un grand nombre de pèlerins purent aussi le constater.

Portée à la chapelle miraculeuse, le lendemain, 4 mai, qui était un dimanche, l'enfant fut subitement et totalement guérie. A son retour à Noves, le vicaire de la paroisse et M. de Mérindol, premier consul, voulurent l'accompagner auprès des habitants pour que tous fussent à même d'admirer l'extraordinaire guérison. Or, un enfant de M. de Mérindol était gravement malade et l'on en vint annoncer la mort à son père. Il se contenta de répondre : **Celle qui a guéri cette fille pourra bien réparer cette perte !** » Et il continua son œuvre de zèle. A son retour chez lui, ses prières et celles de sa femme obtinrent la grâce qu'il attendait avec confiance de Notre-Dame de Lumières. L'enfant mort revint à la vie.

Un mois plus tard, le 14 juin, un malade de 35 ans vient des Basses-Alpes, de **Mieulan**, près de Barcelonnette, obtient sa guérison, et c'est sans doute à ce miracle qu'il faut attribuer l'origine d'une dévotion à Notre-Dame de Lumières dans deux chapelles rurales sous ce titre, aux environs de Barcelonnette.

Le 19 août suivant, M. de Montdésir et sa pieuse femme, Lionne de Villemus, de la ville de Lambesc, obtiennent la guérison de leur fillette de treize mois, et offrent en reconnaissance à Notre-Dame de Lumières «une image d'argent en relief, du poids de deux marcs et demi et du prix de deux pistoles ».

Le 24 août, un miracle bien plus sensationnel met en émoi la ville de Bollène. Deux ans plus tôt, une enfant de douze ans, Antoinette Latar, prise sous les débris d'une chute de cheminée, était restée ployée en deux, la tête entre les pieds. Aucun soin n'avait pu la redresser. Pour la nourrir, il fallait soulever en même temps les pieds et la tête.

Le 24 août, les Pénitents Blancs de Bollène et d'autres personnes partaient en pèlerinage à Notre-Dame de Lumières. L'infirme pria sa mère de faire dire une messe à Notre-Dame. L'humble ménagère était pauvre, elle emprunta la petite somme et confia la commission à sa cousine Catherine. Le lendemain, 25 août, tandis que les pèlerins de Bollène assistent à la messe et font



Entrée de l'église
de Notre-Dame
de Lumière

leur offrande à Notre-Dame de Lumières, de onze heures à midi, les voisins de l'enfant, tout d'un coup, l'entendent crier ; ils accourent : « Je suis guérie ! Ne voyez-vous pas la Sainte Vierge qui me **lève ?** » L'enfant se redresse, sort du lit sans l'aide de personne, la tête et les membres dans leur état normal. On fit parcourir la ville à la miraculée et ce fut une grande joie dans Bollène.

C'est sans doute le même 25 août et la Saint-Louis, où le Père Michel du Saint-Esprit affirme avoir distribué à lui seul, dans la matinée, **sept à huit mille** hosties, « jusqu'à n'en pouvoir plus ? »

Nous venons de voir l'érection, près de Barcelonnette, de deux chapelles de Notre-Dame de Lumières. De leur côté, les Pères Carmes ne manquèrent pas d'ériger des autels de Notre-Dame de Lumières dans les églises qu'ils desservaient : celles, par exemple, d'Avignon, d'Arles, d'Orange, des Ayalades (à Marseille). Le Père Michel du Saint-Esprit porte **les Galades**.

Chapelles et autels répondaient évidemment aux vœux et à la piété des fidèles, prouvaient le crédit d'une dévotion qui attirait à Lumières des archevêques, des évêques, des abbés de monastères, des chanoines, des notoriétés de toutes sortes, suivant l'énumération du chroniqueur, non moins que les paroisses avec leur clergé en tête, les confréries de pénitents noirs ou blancs, ou bleus, et enfin ces foules venues de toutes parts, qui remplissaient la vallée et la plaine, et peuplaient de pèlerins ou de curieux les deux collines, comme nous l'avons vu au 3 mai 1664.

Les miracles de guérison s'y opéraient jusqu'à dix le même jour, assure le Père Michel du Saint-Esprit, qui en compte dans les deux cent cinquante pour les trois années 1663, à 1665. Il ajoute qu'il y en eut bien d'autres, et au lieu de sa brochure, qu'il en faudrait écrire un gros volume.

Dans son épître dédicatoire à la Reine Marie-Thérèse, à « la sublime mère du Dauphin de la France, à la plus éclatante des Maries de la terre », la révérence due à une telle Majesté royale, n'empêche pas le Père Michel du Saint-Esprit de nommer crûment

les maux et les infirmités dont il énumère les cas de guérison. Cette nomenclature sans fard s'unit d'ailleurs à l'enthousiasme du lyrisme et aux hyperboles des compliments. Il dit de son livre :

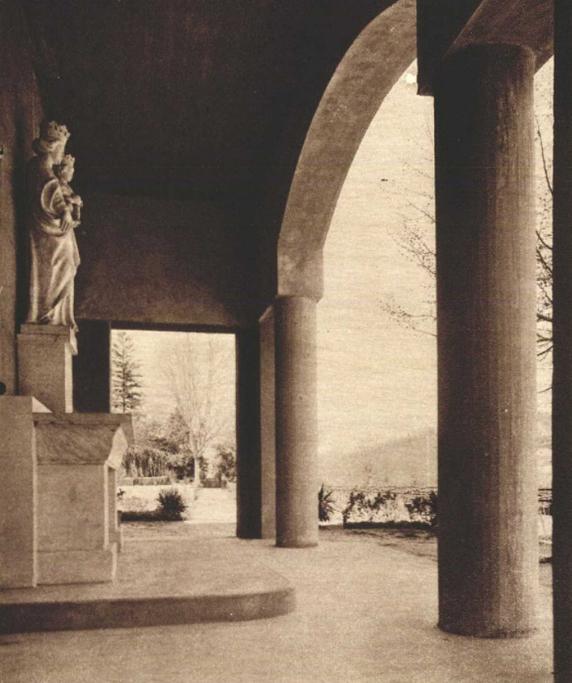
« C'est une histoire qui, ayant pour fondement la pure vérité, raconte une partie des merveilles (car qui pourrait les dire toutes ?) faites ces dernières années après l'invocation et par l'intercession de la Mère de Dieu, dans la Province de Provence. Elles y ont été toutes (à la réserve d'une, qui fut la première) faites depuis trois ans et il s'y en fait continuellement, à la consolation et admiration de vos peuples, en plus grand nombre et avec plus d'évidence qu'en aucun lieu que j'ai vu dans l'Europe : Toutes les infirmités rendent en cet endroit leurs hommages à l'Auguste Marie et il s'y fait (souvent plusieurs fois en un jour), en des instants, des guérisons de maux incurables, qui étonnent la science des habiles, la plus subtile industrie de l'art et toute la nature.

« Cette ineffable Reine du Paradis y est invoquée sous le nom de Dame de Lumières et y faisant quitter aux infidèles les ténèbres de leurs hérésies, les fait participer aux clartés de la Foi divine : et oblige les pécheurs par des conversions inouïes de renoncer à l'obscurité de leurs crimes et de rentrer dans les splendeurs de la grâce en la pratique des vertus. Elle y guérit des relaxations sans nombre, des hydropisies, des piquotes, des écrouelles, des apoplexies, des ulcères, des gouttes, des fièvres et des paralysies. On y obtient, en l'invoquant avec ce titre, le lait des mamelles arides et infirmes, l'exil du mal caduc, et autres maux de tête, la délivrance des femmes enceintes, le bannissement des tempêtes, et le calme des mers. Les affligés y reçoivent consolation, les insensés le jugement, les estropiés la guérison, les boîteux la droiture. Elle y donne l'ouïe aux sourds, la parole aux muets, la vue aux aveugles, la santé aux mourants et la vie aux morts, qui étant ressuscités, portent eux-mêmes leurs suaires et tableaux dans la sainte chapelle et publient hautement avec indicible allégresse ses miracles insignes... Je serais coupable devant Dieu comme désobéissant aux Supérieurs

qui ont désiré le service de ma plume, si je les couvrais du rideau du silence ».

« Témoin aculaire d'une grande partie de tant de merveilles signalées (qui m'ont souvent tiré des larmes des yeux, à la vue de beaucoup de personnes, lesquelles non plus ne pouvaient s'abstenir de pleurer de joie et de consolation) », le chroniqueur ajoute qu'il fut témoin auriculaire de toutes celles qu'il raconte, pour les avoir recueillies et consignées dans les formes voulues.

Parmi ceux qui approuvèrent son récit, l'un, le Père Lombard, docteur en théologie de la Faculté de Paris et provincial des Carmes de la province de Narbonne, déclare qu'il ne doit pas donner simplement son approbation, mais qu'il est « obligé » d'en parler « en témoin oculaire ». Il avait visité le sanctuaire et y avait vu « les vœux et témoignages des miracles ». Un autre docteur en théologie, Autoserre, commis pour l'examen du livre en vue de l'impression, **atteste qu'il l'a lu et examiné attentivement avec joie et consolation. Il y a trouvé de si grands miracles et merveilles si extraordinaires qu'il aurait difficulté de donner son suffrage, s'il ne savait que tout honneur est dû à la Mère de Dieu, s'il ne connaissait personnellement plusieurs de ceux qui ont reçu les grâces de Notre-Dame de Lumières et enfin si le certificat et le consentement de M. de Vassous, Prévot et Vicaire général de Cavillon, le siège vaquant, n'était venu confirmer son propre jugement ».**



L'autel et la statue de la Vierge-Noire, sculptée en pierre blanche et grandeur naturelle. Sur l'esplanade, face au Limergue, près de la Cour des Tilleuls.

Au premier plan, une des grandes verrières de la Chapelle des Missions. Au dernier plan, le clocher de l'église.



CHAPITRE III

La Révolution - La Résurrection

L'histoire du pèlerinage du XVIII^e siècle à la Révolution, n'offre que de rares données. D'après le Dictionnaire d'Achard, en 1787, les concours de pèlerins s'étaient bien ralentis. Un seul religieux suffisait maintenant au service qui en avait réclamé six. Les guérisons, les grâces miraculeuses ne cessèrent pourtant pas. Les fêtes du 15 août et du 8 septembre, celle de Notre-Dame des Douleurs, cristallisèrent désormais la dévotion et l'affluence des pèlerins.

En dépit des excès révolutionnaires, le pèlerinage, son couvent et son église, furent sauvegardés, grâce à l'attachement vivace et ardent de la population de Goult et au dévouement de plusieurs familles chrétiennes.

L'église, il est vrai, eut à subir divers assauts. Un jour, quelques fidèles réunis chantaient des cantiques. Une bande de soi-disant patriotes vint à passer. Le chef pénétra dans l'église, sabre au poing, en vociférant des blasphèmes. C'était un apostat étranger au pays. Le malheureux, assure la chronique, fit peu après une fin misérable.

Une autre fois, les **rouges**, arrivés à l'improviste, s'emparèrent des confessionnaux, des statues, des ex-voto, et les brûlèrent sur la

place de l'église. Les habitants de Goult avertis, descendirent en toute hâte. Les héros du sinistre exploit s'empressèrent de sauter à cheval et de fuir.

Préservés de la destruction, l'église et le couvent furent mis en adjudication comme biens nationaux. Les enchères avaient lieu au tribunal d'Apt.

Petit-fils ou arrière-petit-fils d'un miraculé de 1664, M. de Donis, le seigneur de Goult, ne voulut pas laisser tomber l'église et le couvent de Notre-Dame de Lumières aux mains des mécréants. Plusieurs, spéculant sur la répugnance des gens de bien à s'emparer d'une propriété religieuse, comptaient l'avoir à bon compte.

La veille de l'encan, M. de Donis appela son viguier, Jean-François Bonot. La scène qui suivit a été racontée par le petit-fils de ce dernier, l'abbé Crévoulin, alors curé de Bonnieux. C'était une de ces traditions de familles paysannes que l'on se transmet dans le détail et que l'on réédite souvent au coin de l'âtre. L'abbé Crévoulin l'avait reçue et la reproduit, mot pour mot, dans une lettre du 1^{er} novembre 1866, au Supérieur de Lumières :

« Dans les temps de lugubre et lamentable mémoire que vous connaissez, mon très-révérend Père Supérieur, alors qu'indignée et lassée de voir que tous les biens de l'Eglise de Jésus-Christ étaient devenus la proie des grands de la terre, la Providence permit que tous ces biens fussent saisis et mis à l'encan à bas prix, comme propriété nationale. Le débonnaire de Donis, seigneur de Goult, appela Jean-François Bonot, son viguier, et lui dit :

— « Ecoute, François, tu sais que demain le couvent de Notre-Dame de Lumières va être mis à l'enchère, à Apt ; tu devrais y aller et l'acheter à mon compte. Mais fais comme si c'était pour le tien. Il ne faudrait pourtant pas donner de l'or plus qu'il ne vaut et ne pèse, et aller au delà de dix-neuf à vingt mille francs.

« Bonot, excellent chrétien, et rempli d'amour pour la bonne Mère Marie, dévoué surtout à Notre-Dame des Lumières, qui avait

miraculeusement sauvé la vie à sa jeune Félicité, se chargea volontiers de la commission du seigneur et le lendemain, à huit heures, il était à Apt ».

Les concurrents, dans l'espoir d'une bonne aubaine, étaient nombreux. La hausse rapide des prix en écarta la plupart, et lorsque la séance d'enchères du matin fut suspendue, ne restaient plus en présence que Bonot et un citoyen de Gordes, nommé Germain. Celui-ci accosta Bonot à la sortie :

« Il paraît, M. Bonot, que vous avez de sérieuses intentions sur le couvent. Comme il n'y a plus que nous deux qui nous le disputons, j'aurais une confiance à vous faire, dont vous ne serez pas fâché. Je suis père d'une nombreuse famille, et je désire ardemment que le couvent me reste ; car j'ai l'intention d'en faire une auberge et d'y placer, pour la tenir, quelqu'un de mes enfants. Si vous voulez me le céder, et vous retirer à ma première surenchère, je vous promets d'aller maintenant avec vous, chez un notaire, et de vous passer une obligation de cent louis d'étrennes et même de vous les compter sur-le-champ pour le service signalé que vous me rendrez ».

Bonot sentit que le sang lui montait au visage et il eut peine à se contenir. — « Que dites-vous, Monsieur Germain ? Moi, habitant de Goult, témoin chaque jour de tant de prodiges, et redevable à Notre-Dame de Lumières de la vie d'un de mes enfants, que je vous livre son sanctuaire et son couvent pour cent louis d'étrennes !... et pourquoi ? pour les voir, dès demain, travestis et changés en auberge ! Non, non, Monsieur Germain, vous n'avez pas trouvé votre homme et vous ne réussirez pas, dussiez-vous me compter une somme cent fois plus forte ; il faut que Notre-Dame des Lumières soit à moi et que je la sauve, ou bien vous la paierez cher. A bientôt, Monsieur Germain, et je vous salue. — A bientôt, répliqua l'autre tout confus ».

Ce Germain devait être quelque paysan cossu et madré, plus



L'église souterraine,
dite aussi
l'église des miracles

près de ses intérêts matériels que des pensées de foi, mais que Bonot ne jugeait pas tout de même si pervers et impie, pour lui parler de la sorte et s'ouvrir si franchement. Ils se retrouvèrent à deux heures de relevé. L'enchère se poursuivit et rapidement atteignit vingt-et-un mille sept cent francs. Germain s'arrêta là et Bonot eut gain de cause. Son petit-fils continue : ..

« Ravi de cette affaire, qu'il regardait comme la meilleure de sa vie, François Bonot reprit aussitôt la route de Goult pour porter au seigneur la bonne nouvelle. Le seigneur de Donis attendait, en effet, son viguier avec impatience. — « Eh bien ! François, quelles nouvelles ? — Assez bonnes, Seigneur, le couvent est à vous. Mais pour le sauver, il m'a fallu dépasser un peu vos ordres. — Et que me coûte-t-il ? — Près de vingt mille francs. — Que cela pourtant ne vous inquiète pas. Si je l'ai trop payé, je le garderai pour moi, et je vendrai ma *Julliarde* et mes autres biens, s'il le faut, pour assurer la bonne œuvre que j'ai faite aujourd'hui ». Et il narra les péripéties de la vente et la proposition de Germain : « Tu as bien fait, François, reprit M. de Donis. Je compterai la somme, trop heureux que le couvent ait été préservé de devenir une auberge et de périr à jamais ».

L'abbé Crévoulin conclut : Mais combien le seigneur de Goult et François Bonot ne seraient-ils pas plus contents aujourd'hui, mon très-révérend Père Supérieur, s'ils voyaient la dévotion à Notre-Dame des Lumières, si fervente, si popularisée par le zèle et la sainteté des Oblats de Marie ! — Voilà, bien vénérable Père Supérieur, cette petite note, dont tout le mérite est d'être authentique et véridique. — Je suis, etc... »

Signé : **V. M. A. Crévoulin**, Curé,
Bonnieux, le 1^{er} novembre 1866.

Le débonnaire M. de Donis échappa aux massacres de la Terreur, mais il résolut de quitter Goult, et d'aliéner ses propriétés. Inquiet d'assurer plus tard la restauration du culte de Notre-Dame

de Lumières, la restitution du couvent et de l'église à qui de droit, le généreux et pieux gentilhomme les vendit à la famille Demarre, dont il connaissait la religion.

Cette dernière vendit à son tour les biens des Carmes à la famille Carbonel de Ménerbes, fière de compter elle-même un ancien Carme parmi ses membres. M. Carbonel eut le bonheur de passer l'acquisition aux Trappistes d'Aiguebelle, en 1823.

A la vérité, les Trappistes n'avaient songé à établir à Lumières qu'un tiers-ordre sous forme d'école. L'un d'eux y enseigna sous le nom de «Père Zidore» et y eut pour élève le père du futur supérieur de Notre-Dame de Lumières, M. Ripert. Le Restaurateur des Trappistes en France et le fondateur du Tiers-Ordre, dom Augustin Lestrangé, écrivait l'année d'après leur installation : « Lumières est un monastère d'hommes, dans le diocèse d'Avignon. Il y a une église très célèbre, où l'on vient de fort loin et de toute part, même quelquefois en procession, en l'honneur d'une **Vierge miraculeuse** dont l'église est remplie **d'ex-voto** ». La situation paraissait peu propice à une vie monacale comme celle des Trappistes ; en 1832, les Pères cédèrent l'église et le couvent, en location à une **association du Rédempteur**, fondée en 1830 dans la ville d'Avignon. Un second bail du 7 novembre 1836 porte, au nom de l'Association, la signature du saint M. Rolland, fondateur des Sœurs Franciscaines d'Avignon appelées populairement **Sœurs de la Corde**.

Des difficultés surgirent. Le 5 décembre, une lettre de l'archevêque d'Avignon annonçait une nouvelle transaction conclue entre les Pères d'Aiguebelle, l'archevêque d'Avignon et Mgr de Mazenod, fondateur des missionnaires Oblats.

CHAPITRE IV

Le serviteur de Dieu Charles-Joseph-Eugène de Mazenod

Nous n'avons pas à dire ici ce que fut Mgr de Mazenod. En 1834, le 12 novembre, il avait conféré la bénédiction abbatiale à Dom Etienne, élu abbé d'Aiguebelle. Des liens spirituels s'étaient ainsi noués entre le fondateur des Oblats et la Trappe. Ce fut sans doute l'origine des pourparlers engagés, après entente avec l'archevêque d'Avignon. Celui-ci désirait d'ailleurs attirer dans son diocèse les Oblats qui s'étaient d'abord appelés **Missionnaires de Provence**.

L'Abbé d'Aiguebelle avait délégué dans cette affaire le Père Gilles. Mgr Dupont, archevêque d'Avignon, écrivait donc le 5 décembre 1836, à Mgr de Mazenod :

« Monseigneur, — Je viens de voir le Père Gilles qui m'a annoncé qu'il a entièrement terminé avec le possesseur de Lumières. Ce bon religieux doit écrire à M. l'abbé Tempier pour lui demander de fixer le jour où il pourra se rendre sur les lieux. Je me félicite, Monseigneur, de cette heureuse conclusion, qui ne peut que tourner au profit de mon diocèse et à mon avantage particulier. Je serai charmé de voir le sanctuaire de Lumières occupé par des ecclésiastiques qui sont placés sous une direction telle que la vôtre. Dieu, j'en suis sûr, bénira cet établissement ; il le fera pros-

pérer. Je m'en réjouis donc pour mon troupeau. Mais je ne m'en réjouis pas moins pour moi-même, car ce sera pour vous, Monseigneur, un motif de venir de temps en temps dans mon diocèse et pour moi une occasion de faire et de cultiver la connaissance d'un prélat aussi distingué. Je regrette que l'état de votre santé ne vous ait pas permis de penser actuellement au voyage d'Avignon ; mais je me console en songeant que vous aurez la bonté de me dédommager. Je vous prie de croire que le plus tôt sera le meilleur. Au reste, Monseigneur, vos Missionnaires seront les bienvenus et ils peuvent être assurés de tout mon concours. — Agréez, etc..... »

Signé : † **Célestin**, Archevêque d'Avignon.

Cette lettre s'était croisée avec celle de Mgr de Mazenod. Après avoir rappelé l'intervention du Père Gilles, le fondateur des Oblats continuait : « Je lui ai répondu que je me prêterais volontiers à ses desseins, si cela pouvait entrer dans les vues de Votre Grandeur. Ce projet me plaisait d'autant plus que nos missionnaires sont spécialement appelés à travailler dans les diocèses méridionaux, dont ils connaissent l'idiome, et qu'étant placés par le Saint-Siège sous la protection de la Sainte Vierge, ils ont une prédilection particulière pour se fixer dans les sanctuaires qui sont consacrés en son honneur... Dès que vous le jugerez à propos, j'enverrai M. Tempier, Supérieur du grand séminaire de Marseille, membre de notre Congrégation, pour prendre vos ordres à Avignon ; car il est de règle chez nous de recevoir les inspirations de l'évêque diocésain, qui est toujours le premier Père de nos missionnaires dans son diocèse. Je me serais fait un plaisir et un devoir de me rendre moi-même auprès de vous dans cette circonstance, heureux d'avoir une occasion de me lier plus étroitement avec un prélat pour lequel je professe la plus haute estime ; mais je suis tellement souffrant d'un crachement de sang, qu'il ne m'a pas même été possible d'écrire cette lettre de ma main. — Agréez, etc... »

Signé : † **Charles-Joseph Eugène**, Evêque d'Icosie.



L'intérieur de l'église
de Notre-Dame de Lumières

Icosie était le titre épiscopal de Mgr de Mazenod, en qualité d'auxiliaire, à Marseille, de son oncle, Mgr Fortuné de Mazenod. La lettre datait du 7 décembre 1836. Trois mois plus tard, le 2 avril 1837, l'évêque d'Icosie, nommé évêque de Marseille, attendait d'un jour à l'autre sa préconisation par Grégoire XVI, lorsqu'il vint prendre possession de sa nouvelle communauté, le 30 mai 1837. Il en a lui-même relaté les circonstances, ouvrant du même coup dans ces lignes écrites au courant de la plume, le grand cœur apostolique, d'une si tendre piété, qui allait donner une telle vie et valoir un si bel avenir à ce pèlerinage qu'il aimait de prédilection.

Dès son arrivée à Notre-Dame de Lumières, Mgr de Mazenod, avec l'habituelle précision de son coup d'œil et de sa plume, décrit l'église et la maison. L'église lui paraît « d'une très belle dimension et d'un bon genre ; la sacristie très grande et bien éclairée, l'église souterraine très recueillie ». Une grosse réparation s'impose, il est vrai, à la toiture de l'édifice. « Je suis d'avis, dit-il, d'y faire concourir les fidèles ». De même pour la chapelle de Saint-Michel qu'il a trouvée « dans un état de délabrement affreux. Elle est à peu près à rebâtir ; mais quoi qu'il en coûte, il en faudra venir là, car cette chapelle tient essentiellement à la fondation de Lumières. Puisque la Providence nous a appelés pour remettre en honneur la dévotion à Notre-Dame de Lumières, il faut accomplir notre mission en entier et rétablir en même temps ce que le Seigneur ne voulut pas séparer dans la manifestation de sa puissance et de sa volonté ».

La foi profonde du Serviteur de Dieu anima ainsi toutes ses entreprises, à tous les niveaux de son œuvre de grand évêque, depuis les plus humbles maçonneries jusqu'aux monuments sacrés que Marseille lui doit, et jusqu'à cet apostolat de si belle envergure, dont il va créer à Notre-Dame de Lumières un ardent foyer. C'est précisément le jour de la fête du Sacré-Cœur que Mgr de Mazenod en fait l'inauguration, le 2 juin 1837.

CHAPITRE V

Les premiers travaux des Oblats de Marie à N.-D. de Lumières

L'un des historiens de Notre-Dame des Lumières, prêtre du diocèse d'Avignon et curé de Lamotte, M. Fer, écrivait, en 1861, dans sa Notice historique sur Notre-Dame de Lumières : — « La prise de possession par les Oblats peut et doit être considérée comme le point de départ d'une véritable restauration... Un corps religieux comme celui des Pères Oblats pouvait seul faire revivre les anciens temps et donner au saint pèlerinage son premier éclat. Il faut leur rendre cette justice que, sous ce rapport, ils n'ont aucun reproche à se faire. En qualité de missionnaires, ces apôtres zélés, ayant à évangéliser non seulement le diocèse d'Avignon, mais les diocèses environnants, ne pouvaient que rappeler aux peuples les gloires de Lumières et les bienfaits reçus de la Vierge invoquée en ce saint lieu. L'avenir a prouvé que ces effets n'ont point manqué... Le pèlerinage produisit un grand mouvement religieux et ranima dans toute la contrée la dévotion envers la Bonne Mère. Il se fit un tel rapprochement entre l'idée des Oblats et celle de Lumières, que ces deux titres ne purent être séparés dans l'esprit et dans la

bouche du peuple, qui ne les appela jamais « les Pères Oblats », mais tout simplement « les Pères de Lumières ».

En arrivant à Lumières, les nouveaux chapelains s'attachèrent aux traditions anciennes. Ils ne voulurent pas laisser tomber dans l'oubli ce qui en restait, ni les vieux souvenirs. Ils établirent un registre des miracles et des guérisons opérés avant eux. Ils prirent soin de les confirmer par des témoignages authentiques. Pour un grand nombre de cas, ils eurent la précaution de se renseigner sur place, dans les pays qui en avaient bénéficié. Ils ne prétendaient pas, déclaraient-ils, donner « toutes ces guérisons comme de vrais miracles ; il n'y a pas obligation de le croire, mais nous constatons des faits extraordinaires, des guérisons qui n'ont pas été obtenues par les remèdes humains et qui indiquent la puissante intervention de Celle qui est appelée le Salut des infirmes. Nous allons transcrire ces relations telles qu'elles nous ont été faites. Quand vous aurez lu, vous jugerez », concluent-ils simplement. La liste s'est continuée jusqu'à nos jours.

Au reste, pour se rendre compte des restaurations et améliorations accomplies par les Oblats dans l'espace d'une quinzaine d'années, il suffit de rappeler les noms de ceux qui dirigèrent l'œuvre matérielle et l'œuvre spirituelle. Après Mgr de Mazenod, ce fut le Père Honorat, fondateur, en 1841, des belles missions canadiennes de sa Congrégation ; ce fut le Père Ricard, fondateur des missions de l'Orégon et de la Colombie Britannique ; ce fut le Père Bermond, fondateur des missions de la Rivière-Rouge, qui devaient s'étendre jusqu'au Pôle Nord ; ce fut le Père Telmon, fondateur des missions du Texas et du Mexique. Ils furent vraiment des constructeurs, non moins que des apôtres.

II. — LE PERE FRANÇON ET MISTRAL

Nous n'avons pas besoin d'insister sur le nom du Père Françon. Mistral l'a rendu légendaire. Le grand poète provençal a

raconté que, tout enfant, sa mère le conduisait à Notre-Dame de Lumières. En quelques lignes pittoresques, il décrit la veillée nocturne : « Nous couchions dans l'église en priant et en chantant. Puis nous finissions par nous endormir. Tout d'un coup, nous secouait une voix rude qui nous criait : femmes, filles, petits, allons, réveillez-vous ! Nous allons vous faire baiser la **Sainte Vierge Noire** ! Et autant qu'il m'en souvient, nous apparaissait un frère de courte taille et à figure rustique. Il avançait dans l'église en nous heurtant du pied, et alors, de bon cœur, nous baisions la Madone que le Père Françon tenait entre ses mains ». Par une sorte de pudeur, Mistral a rajeuni quelque peu son âge de pèlerin. S'il vint à Lumières dans son enfance, comme il est probable, il y revint dans un âge plus avancé, durant les vacances de ses années d'études.

Plus tard, en 1862, à la date du 13 septembre, le Père Françon écrit : « A cinq heures du soir, les félibres provençaux sont arrivés à Notre-Dame de Lumières, se rendant à Apt. Ils ont chanté dans la chapelle un cantique provençal composé par l'un d'eux, M. Mistral. C'est un cantique à Notre-Dame de Lumières. Ils ont improvisé un air qu'ils lui ont appliqué au moment même de leur arrivée ».

III. — GUERISON DE L'ABBE GONDRAN, DE MARSEILLE

Parmi les prêtres fidèles aux concours de chaque année, se trouvait, à partir de 1843, un vicaire de Marseille, à l'église Saint-Martin. Il venait demander à Notre-Dame de Lumières une guérison qui lui rendît assez la vue pour s'acquitter des devoirs du saint ministère. Il ne se laissa pas rebuter par de premiers succès. Il fut exaucé la troisième année. Il revint par la suite, proclamer la puissance et la bonté de la grande Notre-Dame de Lumières. En



La chapelle de Saint Michel
sous le rocher qui la surplombe

ex-voto, il fit exécuter l'autel en marbre de la crypte. Mgr de Mazenod tint à honneur de célébrer la faveur accordée à l'un de ses prêtres et de consacrer l'autel offert en témoignage de reconnaissance. Le 8 septembre 1845, M. Gondran, prêchant à la messe de la nuit, annonçait que ce jour-là même la Sainte Vierge venait de lui rendre la vue. On attendit deux ans pour confirmer la guérison, et c'est au bout de ces deux ans que l'autel de la crypte fut posé, le 18 juillet 1847, puis consacré le dimanche qui suivit, le 8 septembre. Mgr de Mazenod, le lendemain, consacra aussi l'autel en marbre de Notre-Dame des Douleurs, don des dames Mestralet.

Durant cette période, le vénéré fondateur des Oblats fit assez fréquemment le pèlerinage de Notre-Dame de Lumières et y séjourna. Nous l'y retrouvons en 1855 où il consacre le maître-autel de l'église, construit d'après les plans du Père Telmon, et surmonté d'un tabernacle en forme de dôme ; ce qui corrigeait en partie l'inconvénient de l'autel primitif, trop bas pour être vu de la nef.

IV. — GUERISON DE COLOMBE LATOUR

Les miracles continuaient. En 1848, se produisit un fait fort sensationnel. Une demoiselle **Colombe Latour**, de **Sarriens**, était paralysée depuis dix-huit ans. La notice du Père Soulerin porte dix-huit mois, mais la chronique du Père François écrit très nettement, et à deux reprises, **dix-huit ans**. L'infirmes souffrait beaucoup. Ses parents eurent recours à Notre-Dame de Lumières. La malade croyait son mal trop invétéré pour en obtenir la guérison et elle avait peu confiance. A la fin d'une neuvaine, on la plaça sur un matelas, dans une charrette, et on l'amena ainsi à Notre-Dame de Lumières. On la descendit, toujours sur son matelas, dans la crypte ; elle y souffrit tellement qu'elle réclama presque aussitôt d'être remontée. On la replaça sur la charrette. Elle pressa l'heure du retour. Durant ce second voyage, ses douleurs disparurent, et en

arrivant au pays, elle sauta de sa charrette en criant : **Je suis guérie !** En courant, elle gravit l'escalier de la maison pour aller embrasser les siens. Une enquête fut ouverte et confirma sa guérison.

V. — GUERISON DE VIRGINIE BREMOND

Une autre guérison également sensationnelle, objet d'une pareille enquête publique, dans l'église de Lumières, fut celle d'une mère de famille de Beaumes-de-Venise, M^{me} Virginie Brémond. Le récit qu'en fait le Père Soulerin dans sa notice imprimée, présente des différences avec le manuscrit du Père Françon. Mais celui-ci était présent, il avait assisté à l'enquête publique, il donne de telles précisions qu'il n'y a pas à mettre en doute la véracité de sa chronique.

Atteinte de plusieurs maladies depuis 7 ou 9 ans, — l'écriture du Père Françon porterait plutôt 9 que 7 —, la malade, hydropique et tourmentée d'une toux continuelle, ne prenait plus depuis deux mois que quelques gouttes de lait. Quatre médecins s'étaient vainement occupés d'elle et, finalement, l'avaient abandonnée. L'issue fatale ne pouvait être éloignée. La malade, confiante en Notre-Dame de Lumières, réclama d'y être portée. Dans son état quasi d'agonisante, son mari, ses parents, ses voisins, tâchèrent doucement de l'en dissuader. Elle insista. Pour ne pas la contrarier, lui donner au moins cette consolation, le curé, M. Bressy, décida : « Eh bien ! allez à Lumières. Si vous revenez guérie, j'irais moi-même dire une neuvaine de messes d'actions de grâces ».

Une charrette est préparée avec un matelas ; on y couche la malade et elle arrive le 19 août à Notre-Dame de Lumières. On la descend à « la chapelle des miracles ». Elle y passe la nuit sans trop souffrir. Le matin, elle accomplit ses dévotions. On la remonte, on la recouche sur son matelas, la charrette prend le chemin du

retour. Après dix minutes, la malade a l'impression d'être guérie, mais reste tranquille. Avant d'arriver à l'Isle-sur-Sorgue, elle essaie de remuer ; elle n'y a plus aucune peine. La faim la dévore. A l'Isle, elle saute de la charrette, court à l'hôtel, demande du pain, mange du pain à satiété, déjeune et, ensuite, fait à pied une partie du chemin. Le bruit de sa guérison l'a précédée à Beaumes-de-Venise. Tout le monde vient à sa rencontre, on crie au miracle ! on pleure de joie. La miraculée se rend d'abord à l'église remercier Dieu et Notre-Dame.

Le curé prend, dès le lendemain, le chemin de Lumières pour s'acquitter de sa promesse. Le Père Françon souligne le fait, précise que M. Bressy officie à la procession du samedi 28 août et chante la grand'messe. Le 17 septembre, il revient avec deux cents paroissiens escortant la miraculée et témoignant du miracle à l'enquête publique.

VI. — GUERISON ET PRESERVATION DE MISSIONNAIRES

Les missionnaires eux-mêmes furent l'objet, à l'occasion, de protections vraiment providentielles. Le Père Françon attribuait à Notre-Dame de Lumières la guérison d'une extinction de voix qui l'avait obligé à un repos d'un an, peu après le début de sa carrière, et lui avait fait interdire désormais la prédication par les médecins. La suite prouva qu'il était bien guéri et il fit peindre un tableau de reconnaissance par son saint ami, M. Vève, mort curé de Pernes, objet de la vénération publique.

Le Père Françon prêchait une mission avec deux confrères à Suze-la-Rousse, dans la Drôme. L'un d'eux, le Père Sigaud, dressait un reposoir en pyramide de tables superposées. Il était au sommet sur l'avant-dernière, lorsqu'il perdit l'équilibre et, dans sa chute, entraîna l'échafaudage. Pour éviter la barre d'appui de la table de



Chœur de la Chapelle des Missions, avec l'autel visible de tous côtés et la toile de fond retraçant la mission des Apôtres sous la bénédiction et le mandat du Divin Sauveur.

Notre-Dame des Douleurs. Groupe de la Pieta, dans la dernière chapelle de l'église, à droite en entrant.



Ce groupe, sculpté dans un seul bloc de bois, est un chef-d'œuvre d'expression

Communion, il essaya instinctivement de sauter au delà. Il y tomba par le milieu du corps, et demeura évanoui un long moment. Puis sortant comme d'un sommeil, il s'écria : Notre-Dame de Lumières m'a sauvé ! « Et il se mit à rire comme un bienheureux », écrit le Père Françon. - « Sa montre s'était brisée en mille pièces, comme son corps aurait dû l'être », conclut le chroniqueur.

Entre temps, les embellissements continuaient. Le 15 août 1847, à la procession de la nuit, eut lieu l'inauguration et la bénédiction de la magnifique Vierge du jardin, au milieu de son bosquet de verdure. Elle fut le don des dames Mestralet et l'œuvre d'un statuaire de Carpentras, M. Ferry.

Le Supérieur du sanctuaire était alors le Père Martin, qui devait mourir, accidentellement, à la veille de ses cent ans. Il fit blanchir l'église, et badigeonner la chapelle du Sacré-Cœur, dite la chapelle des dames Mestralet. Il agrandit « en rond-point » la tribune alors existante, bien plus élargie encore de nos jours. Le Père Martin continua les plantations de pins sur la colline. C'était surtout l'œuvre du Frère Joseph Anglès : « Maintenant, écrit le Père Françon, toute la montagne est une forêt de pins qui produit l'effet le plus grandiose et le plus agréable à la vue. Ces pins ont profité et grandi d'une manière merveilleuse ».

A cette époque, le Père Viala, Supérieur, fit reconstruire la chapelle de Saint-Michel, que le Père Telmon, venu peu après, orna de vitraux. Outre le maître-autel de la grande église, on doit à ce dernier Père, « de bien belles réparations et acquisitions », dit la chronique. Il entoura la statue de la crypte d'une grande gloire aux lames de rayons dorés. Il fit ouvrir deux fenêtres qui donnèrent du jour à la statue. Il agrandit la sacristie de la crypte en la débarrassant d'une remise et de ses attelages. Il fit placer les deux vitraux du chœur supérieur et celui de la façade, et décorer la voûte de l'église souterraine. Il obtint de la reconnaissance d'une miraculée, les deux couronnes de vermeil de la **Vierge Noire**.

Le pèlerinage de Caumont. — A la fête du huit septembre 1840, assistait Mgr de Mazenod, avec deux autres évêques venus pour le rencontrer, l'un Canadien et l'autre Français.

Une heureuse coïncidence voulut, que ce jour-là fût celui du pèlerinage que la paroisse de Caumont a fait vœu d'accomplir tous les vingt-cinq ans. On y apportait solennellement un ex-voto qui devait remplacer, à chaque fois, le précédent. « Cette magnifique procession arriva dans le plus bel ordre, vers trois heures de l'après-midi. Après la croix venaient environ cinq cents femmes ou filles, puis une centaine de filles vêtues de blanc, portant croix et bannière, et la statue de la Sainte Vierge richement ornée. Venaient ensuite les pénitents blancs, au nombre de cent dans les rangs et de quarante-deux qui encensaient la croix. Le recteur portait le magnifique ex-voto ».

Cette procession avait elle-même fourni l'occasion et donné la preuve d'un miracle signalé. Le pénitent qui devait porter la croix avait, la semaine précédente, subi une attaque d'hémiplégie. La procession devait partir le dimanche. Le jeudi, des confrères pénitents se rendirent auprès du malade et lui dirent de demander sa guérison à Notre-Dame de Lumières, en lui promettant de porter la croix, pieds nus, à l'aller et au retour. Le porte-croix guérit et accomplit son vœu, après la nuit passée au sanctuaire.

Dès l'arrivée de la procession, les Vêpres furent chantées solennellement. Dans la soirée, après le chant des Complies, eut lieu la procession aux flambeaux dans les allées du jardin. Mgr de Mazenod la présida. Il prêcha durant la nuit, toujours en provençal. Il chanta la Grand'Messe de la nuit, prit encore la parole avant la Communion, qu'il distribua lui-même à quinze cents pèlerins.

Le Serviteur de Dieu fut l'hôte du sanctuaire durant plusieurs jours et le 13 septembre, présida aux offices d'un concours venu des paroisses de Cavillon, de Cheval Blanc, de Mallemort, avec leurs choristes. Il y eut deux cents Communions. Le 21, la veille de

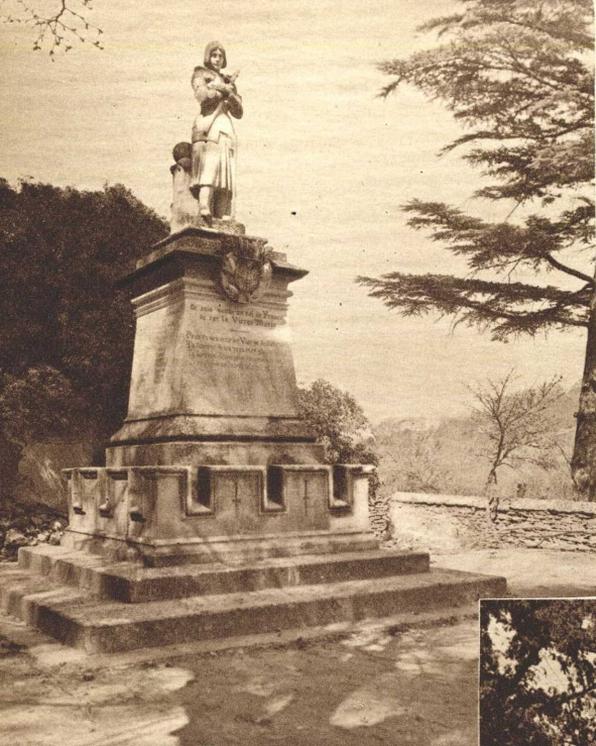
la fête de Notre-Dame des Sept-Douleurs, un grand nombre de pèlerins vinrent de Cavailon. Durant une grande partie de la nuit, « les hommes ont chanté les cantiques de l'**Ame dévote** », dit la chronique.

Les détails qui précèdent rendent assez la physionomie que prenait chaque année le pèlerinage, avec ses concours, ses guérisons, le zèle des missionnaires et celui des curés. Pour en apprécier l'histoire durant les quarante années qui vont suivre, il n'est que d'y ajouter le nombre croissant des pèlerins, les développements et les aménagements progressifs du sanctuaire et du couvent, du jardin et de la colline, pour le déploiement des belles cérémonies nocturnes.

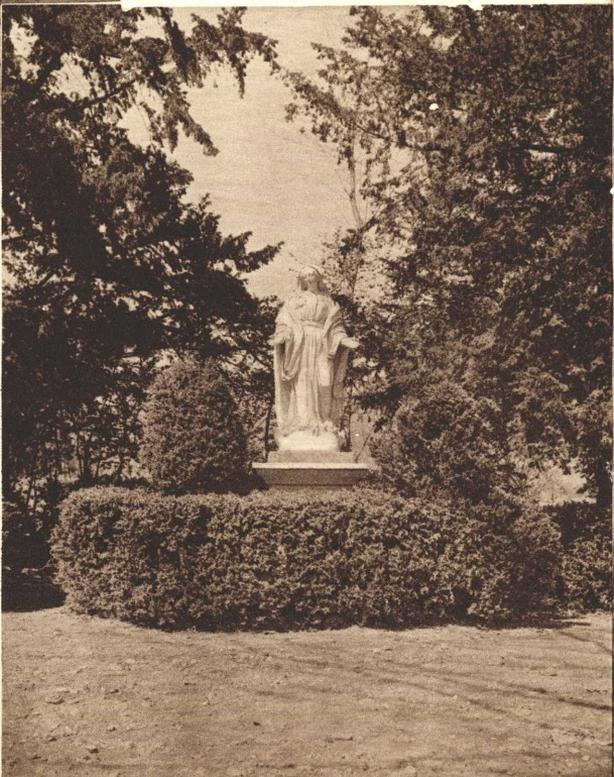
Durant les quinze premières années, le chroniqueur exprimait le regret que les processions fussent trop circonscrites dans les allées du jardin. On traça des sentiers dans la colline et, en 1852, pour la première fois, la procession put se dérouler dans son nouveau parcours.

A partir de 1841, un nouvel élément de vie et de jeunesse s'ajoute au mouvement des pèlerinages et au séjour de Notre-Dame de Lumières. Mgr de Mazenod y installe une école apostolique pour sa Congrégation.

Les miracles, les guérisons ou les préservations extraordinaires se multipliaient. En 1861, la chronique relève 32 grâces extraordinaires ; l'année suivante, 17 ; 15 en 1863 : un total de **64** en trois ans. On dirait que la Sainte Vierge voulût en récompensant la ferveur de ses fidèles, préparer les grandes fêtes du Couronnement.



Statue de Sainte Jeanne d'Arc, don des Tertiaires de Saint-François. - Elevée au fond de la Cour des Pèlerins, où se célèbrent les offices en plein air à certains jours de grande affluence.



La Vierge du jardin. Au bout de l'allée centrale, au milieu de la verdure, au bruit voisin des sources.

CHAPITRE VI

Le Couronnement de N.D. de Lumières (1864)

Les merveilles accomplies par Notre-Dame de Lumières, — « la grande Notre-Dame de Lumières », — disait le Père Françon, valurent à la Sainte Image la gloire du couronnement au nom du Souverain Pontife, le Pape Pie IX, d'impérissable mémoire. Mgr de Mazenod avait reçu la promesse de la faveur sollicitée. Quelques mois après la mort du Serviteur de Dieu, l'un de ses fils spirituels, Mgr Séméria, vicaire apostolique de Jaffna dans l'île de Ceylan, venu de Rome à Lumières, y apporta le bref pontifical. Mgr Debelay, archevêque d'Avignon, obtint de la munificence du Pape, le double diadème du couronnement.

La cérémonie devait avoir lieu en 1863, deuxième centenaire de la bénédiction de la chapelle primitive, reconstruite. La mort du vénérable archevêque interrompit les préparatifs. Son successeur, Mgr Dubreuil, les reprit aussitôt et, par une lettre pastorale, fixa la solennité aux 30 et 31 juillet 1864 ; c'est-à-dire que, suivant l'usage établi à Lumières, en souvenir des apparitions lumineuses, la fête s'accomplirait dans la nuit du 30 et se couronnerait peu avant l'aube du 31, par la messe pontificale. Ce devait être véritablement la nuit que chante le cantique de Noël : Nuit plus belle que le jour, nuit qui respandit de lumières.

Dès le matin du 30 juillet, toutes sortes de véhicules sillonnaient la route en files interminables. La foule envahissait peu à peu les jardins, les près, les champs, les rives et le lit du Limergue et du Calavon, la colline de Goult et celle de Saint-Michel.

A cinq heures de l'après-midi arrivait le cortège des évêques : Mgr Dubreuil, métropolitain d'Avignon ; l'évêque de Digne, Mgr Meirieu ; l'évêque de Gap, le futur Cardinal Bernadou ; l'évêque de Nîmes, Mgr Plantier, accompagné du futur Cardinal de Cabrières ; l'évêque de Valence, Mgr Lyonnet.

On devait chanter les Vêpres dans l'église. Devant une affluence qu'on évalua au chiffre de plus de vingt mille personnes, les prélats décidèrent, pour satisfaire à la piété de tous, que l'Office aurait lieu en plein air, au pied du reposoir monumental dressé aux dernières pentes de la colline, à l'endroit même où s'élève encore la tour du Couronnement, en arrière du couvent, devant un espace plus découvert qu'aujourd'hui, allant jusqu'au Limergue et au delà, sur la colline de Goult.

Une première procession s'organise aussitôt et accompagne la statue de Notre-Dame à l'autel imposant, préparé pour elle, trône majestueux de sa royauté maternelle. La foule immense, l'acclame. Les cinq évêques, deux cents prêtres, les autorités civiles et militaires lui font escorte. Le chant des Vêpres retentit au loin.

« Quand la nuit est venue, racontait le *Mercure Aptésien*, le jardin a resplendi de mille feux, les illuminations ont commencé et bientôt s'est ébranlée cette interminable procession, qui aura rarement sa pareille, et qui s'est déroulée pendant plusieurs heures à travers les sentiers embaumés du jardin, au milieu des spectateurs attendris et charmés. Rien de pittoresque comme cette ascension à la chapelle de Saint-Michel, avec ces cierges, ces flambeaux, projetant leur clarté sur la verdure ; rien de saisissant comme cette marche triomphale où l'on voyait, outre la double rangée des fidèles et un grand nombre de prêtres, outre les cinq prélats et leurs

Grands Vicaires, les plus hauts dignitaires des ordres civil et militaire : M. le Préfet de Vaucluse, M. le Général commandant la subdivision, M. le Sous-Préfet d'Apt, M. le Maire de cette ville, ceux de Goult et de Bonnieux, le chef d'escadron de gendarmerie, M. Seynard, conseiller à la Cour Impériale d'Aix, des magistrats et des notables. L'escorte d'honneur était réservée aux sapeurs-pompier de Bonnieux qui formaient la haie. L'excellente fanfare de la compagnie alternait ses airs guerriers avec les chants des pieux cantiques.

« A Saint-Michel, une halte se produit pour la bénédiction des couronnes. Des flammes de Bengale créent une forêt fantastique. L'azur du ciel s'est illuminé d'une teinte blanchâtre, les rochers ont pris un aspect gigantesque et la grotte s'est montrée béante, mais radieuse et empourprée. En ce moment, mille voix ont chanté le **Magnificat** entonné solennellement sous la voûte formée par le roc, au sommet de la colline ». Ce fut l'une des scènes les plus émouvantes de cette belle nuit, assure le rédacteur. « A la cérémonie du Couronnement, le spectacle s'est agrandi et la plume ne peut rendre la surprise qui nous attendait. Le cortège s'était massé aux pieds d'un vaste reposoir gothique où trônait la statue miraculeuse au milieu de nombreux trophées ; de draperies, de bordures, de fleurs, d'oriflammes, de banderolles, d'ornements variés ; tout autour, des transparents ingénieux, serpentant à travers les arbres, des lanternes vénitiennes, des verres de couleur, des inscriptions lumineuses, des emblèmes flamboyants. M. l'abbé Terris, curé-doyen de Cavillon, avait pris la parole et captivé son immense auditoire par l'un des plus remarquables sermons qu'il nous ait été donné d'entendre ».

Un autre témoin, un oplat, le Père de l'Hermitte, apprécie, de son côté, l'orateur : « Sa voix claire et puissante dominant le murmure général, traverse des océans de lumières et de têtes, et s'en va retentir jusque dans les profondeurs du vaste amphithéâtre. Pen-

dant près d'une heure, il raconte avec une diction facile et éloquent, les origines du sanctuaire à cette foule immobile, qui reconnaît son histoire locale dans ces intéressants récits ».

Cette foule, « électrisée déjà par la chaleureuse parole d'un de nos orateurs les plus renommés », continue le *Mercure Aptésien* ; cette foule, soulevée par tant de si profondes et ardentes émotions, semble suspendre son souffle dans l'intensité de son regard, au moment solennel où l'archevêque d'Avignon gravit les degrés de l'autel grandiose, que son bras se lève dans le geste liturgique et que sa main couronne la Vierge-Mère et l'Enfant-Dieu. Déchaînés comme un orage, les vivats et les applaudissements retentissent, les détonations éclatent, les tambours résonnent, la musique jette ses harmonies enthousiastes, et sur les hauteurs les lumières resplendent ». Instantanément, une traînée électrique franchit l'espace et sous la forme d'une couronne brillante, dessine aux yeux des vingt mille pèlerins, les traits de la Souveraine. Dans les airs, un feu d'artifice émaille le ciel de ses mille couleurs et illumine la nuit.

Minuit a sonné. L'aube du dimanche ne tardera pas à luire. L'archevêque d'Avignon célèbre la messe, sous le regard de Notre-Dame de Lumières, à l'autel monumental du Couronnement.

Le prélat durant plus de trois quarts d'heure, distribua la Sainte Communion. Il prit ensuite la parole. Son cœur pastoral lui dicta les paroles qu'il fallait à son peuple. Il résuma, d'un mot, les impressions de tous : « Les cérémonies du Couronnement de Notre-Dame de Lumières ont été célestes ».

Tandis que le Pontife célébrait la messe, « le peuple immense qui remplissait le jardin et couvrait la montagne opposée, suivait l'adorable sacrifice et pria à genoux avec autant de recueillement que dans une église. Cette unanimité de foi et de piété tient du prodige, quand on pense à la vivacité native des populations méridionales ; la présence de Notre-Dame de Lumières semblait avoir captivé tous les cœurs sous l'empire de ses charmes divins ». Ainsi

s'expriment les **Annales des Oblats**, sous la plume de leur directeur qui était alors le Père Rey Achille, le futur Supérieur de la basilique du Sacré-Cœur à Montmartre ; jadis pèlerin fidèle, apôtre zélé, prédicateur infatigable de Notre-Dame de Lumières.

Le Père de l'Hermitte, d'autre part, retrace d'une plume fidèle ce qui se passait dans l'église durant la messe pontificale en plein air, et du même coup de pinceau, rend avec une pittoresque précision, la physionomie de l'église de Lumières durant les concours.

« Pendant que cette dernière scène s'accomplit sur la montagne, une autre se passe dans l'église dont la crypte et les moindres chapelles sont déjà remplies par la foule. A tous les autels, des prêtres se succèdent, offrant le saint sacrifice et distribuant le pain eucharistique. Les pèlerins venus de loin, après avoir marché de longues heures et supporté les émotions de la journée et de la nuit, tombent de lassitude. On en voit qui dorment, appuyés aux piliers ou aux autels ; on en trouve dans les couloirs des sacristies, jusque sur les gradins où s'habillent les ministres ; il y en a à l'entour des confessionaux, et les nombreux pénitents qui les remplissent n'en paraissent, ni surpris, ni gênés. Ils sont là, ces fervents chrétiens, dormant aux pieds de leurs prêtres et sous le manteau de la Vierge Marie, rêvant sans doute aux joies incomparables de la fête. Qui prétendrait s'en scandaliser ? L'église est la maison de Dieu et de ses enfants : ainsi, du moins, l'entendent ces naïves populations et loin de croire insulter à Dieu, dans sa demeure, elles pensent faire un acte de foi et de filiale confiance que le Père de famille ne trouve ni trop désagréable ni trop hardi ».

Dans la matinée du dimanche 31 juillet, quatre mille six cents Communions furent distribuées. Durant l'octave qui suivit, de nombreux pèlerins vinrent à leur tour. Plusieurs grâces extraordinaires furent la récompense de la ferveur des supplications. Les fêtes du Couronnement firent longtemps l'objet des entretiens de famille et de société, le thème des sermons dans les églises du Comtat et de la



La Tour
du Couron-
nement.
Dans l'allée,
des fûts
et des
chapiteaux
qui servirent
au reposoir.
Statues
de N.-S. et
du
Sacré-Cœur.

Un sous-bois
dans une
allée de la
pinède,
au flanc de
la colline.



Provence. Le cantique du Couronnement composé par Imbert, organiste de Saint-Pierre d'Avignon, et l'abbé Barrel pour les paroles, devint un chant favori des congrégations et des paroisses. Les poètes du crû célébrèrent ces solennités. Le Père de l'Hermitte sut en redire la gloire au public catholique de Paris et de France.

« Des pleurs de joie ont coulé de bien des yeux, des prières ardentes ont été inspirées par la reconnaissance, et du haut de son séjour immortel, Notre-Dame a souri à tout ce que la foi vive de nos habitants du Midi avait suggéré pour embellir son sanctuaire terrestre. Honneur aux Pères Oblats qui ont organisé cette fête grandiose avec un si bon goût ; honneur au digne Supérieur, le Père Bermond, qui n'a reculé devant aucun sacrifice, devant aucune peine, pour en assurer la célébration. Dieu a béni ses efforts en lui donnant tout ce qui pouvait en rehausser la pompe, le concours le plus empressé de l'autorité civile s'associant aux plus éminents représentants de l'autorité ecclésiastique. Inutile d'ajouter que l'hospitalité la plus gracieuse et la plus courtoise a encore embelli le séjour de nombreux invités ».

Nous avons cité le cantique du Couronnement. Pourrions-nous oublier ici le cantique composé plus tard, et devenu si populaire, du vrai poète que fut, en provençal comme en français, le chanoine Emmanuel Bernard, le cantique : **Jamaï, Vierge de Lumières**. Lui aussi, Monsieur Bernard, fut un fervent de Lumières et continua les traditions de ses prédécesseurs, à la tête du petit Séminaire de Sainte-Garde.

Ajoutons ici le nom du chanoine David, à l'âme ardente et au verbe entraînant, si souvent le musicien et le poète des grandes solennités du sanctuaire.

CHAPITRE VII

Depuis le Couronnement jusqu'à nos jours

Dans les années qui suivirent le Couronnement, Notre-Dame de Lumières continua de prodiguer les grâces et les faveurs extraordinaires dont ne pouvons raconter que quelques-unes. En 1866, une lettre de Mgr J. Rey, curé de la **Roque-d'Anthéron**, relate la guérison d'une jeune fille de 23 ans, paralysée de ses mains et de ses pieds et quasi-aveugle, au point de ne pouvoir pas se conduire, quand même elle aurait pu marcher. Au cours de la neuvaine publique faite à l'église, à la suite de la Communion que l'infirmes reçut chez elle, elle affirma l'apparition où la Sainte Vierge lui dit : « Ma fille, en mon nom, sois guérie... Lève-toi ». Elle se leva et se fit porter à l'église. « Elle y pria longtemps, assise sur une chaise, et tout à coup elle s'agenouilla toute seule, puis elle se leva et marcha toute seule. Elle était guérie », du moins d'une partie de ses infirmités. Elle n'y voyait toujours pas pour se conduire. Elle vint à Lumières et, par une nouvelle faveur, y recouvra parfaitement la vue. Elle s'appelait Adèle Froissard. Deux cents témoins signèrent la lettre du curé.

Grâce à la même protection, furent aussi guéris : Joseph Reynaud, de **Lagnes** ; Joseph Fabre, de **Courthézon** ; Joseph Artau, de **Sarrians** ; Euphrasine Athenasi, de **Carpentras**. Mais voici un

fait particulièrement dramatique. Un **Avignonnais**, père de famille, M. Pratet, préparait sa voiture pour conduire les siens à Notre-Dame de Lumières. Le temps n'était pas très beau et, tout à coup, l'orage éclate et le tonnerre gronde. « Je dis à mes enfants, raconte-t-il : Le temps est trop mauvais, nous ne pouvons aller à Notre-Dame de Lumières, rentrez à la maison et priez la Sainte Vierge de nous préserver de tout malheur ». Après avoir replacé ma voiture, je rentre, mais la foudre me suit. La maison est remplie de flammes ; ma femme, mes cinq enfants et moi nous fûmes, à l'instant, asphyxiés, et nous demeurâmes comme morts. La foudre fit autour de nous des ravages épouvantables ; elle me brûla, sur la tête, mon chapeau, démolit les murailles et nous couvrit de décombres. Le fluide pénétra dans une chambre voisine dont les murs étaient tapissés de tableaux et de différentes images ; au milieu se trouvait celle de Notre-Dame de Lumières. La foudre détruit toutes les autres et respecte celle-ci. Enfin elle sort par la fenêtre qu'elle brise ».

Le père, le premier, recouvre ses sens. Il s'écrie : « Notre-Dame de Lumières, à notre secours ! Mes enfants, sommes-nous tous en vie ? » — La fille aînée seule ne répond pas. Elle reste à genoux, les yeux levés au ciel, et ne remue pas. Son père la croit morte et l'embrasse en pleurant. Elle sort alors comme d'un sommeil : « Notre-Dame de Lumières nous a sauvés ! s'écrie-t-elle. « Sommes-nous tous en vie ? — Oui, ma fille, Notre-Dame de Lumières nous a sauvés ; tombons à genoux, mes enfants, et remercions-la ». — Les voisins accoururent en foule, et à la vue des ravages de la foudre de la maison, tous crièrent au miracle.

Vinrent les jours de deuil de la patrie, puis le déchaînement des passions anticléricales. A mesure que l'avenir devenait plus menaçant pour l'Église, l'empressement des pèlerins prenait plus de ferveur et d'ampleur. En 1876, c'est le diocèse d'**Aix** qui venait, le 2 juillet, sous la direction de son archevêque, Mgr Forcade,

accompagné du chanoine Marbot, son vicaire général, des deux Chapitres d'Aix et d'Arles, de la maîtrise de la métropole, de plus de quatre-vingt prêtres et d'une foule d'élite d'**Aix, Arles, Salon, Tarascon, Saint-Rémy, Orgon** et autres paroisses du diocèse. Un journal aixois, *La Provence*, rendit compte, le 6 juillet, de cette splendide manifestation de foi et de piété.

Relevons le récit de la station à la chapelle de Saint-Michel. L'orateur en fut le Père Nicolas, « à l'âme d'apôtre si noblement vibrante, dit le journal cité, au cœur provençal si aisément accessible aux pénétrants effluves de l'enthousiasme des foules. En quelques mots rapides, il a complimenté le noble Pontife et le peuple de Provence si digne de lui, ce peuple aimant, ardent, voyant, chantant ». L'orateur, suivant son habitude à cette place, commente le cri de saint Michel : **Quis ut Deus ?** Cri de **foi** qui fait de saint Michel le **fils de Lumière** ; cri de science surnaturelle qui fait de saint Michel le **docteur de Lumière** ; cri de **puissance**, qui refoule l'orgueil et les puissances du mal en devenant la foudre du Vatican et qui fait de Michel le **pontife de Lumière**.

Au retour de la procession, Mgr Forcade dit sa joie et sa fierté pastorale. « Vous êtes dignes de vos origines chrétiennes. Vous portez un flambeau à la main, c'est votre symbole ! Cette lumière qui éclaire, cette flamme qui monte, ce feu qui brûle, c'est l'emblème de votre foi, de votre expérience, de votre charité de chrétien. — O ! que vous donnez un beau spectacle ! — O ! comme vous provoquez l'imitation ! Rien comme cela ne rassure la civilisation et n'assure l'avenir ! »

Le lendemain, le Père Françon, « le Bridaine de la Provence », dit le journal, rappela aux Aixois les faveurs que, depuis deux siècles, leur diocèse devait à Notre-Dame de Lumières.

Quatre ans plus tard, les fêtes du huit septembre étaient présidées par l'archevêque d'Avignon, Mgr Hasley et Mgr Terris, évêque de Fréjus, enfant de Bonnieux. Le compte rendu de cette

fête remonte à celles du Couronnement pour y trouver un point de comparaison pour l'affluence des pèlerins et leur piété. Ce sont ensuite, durant ce mois de septembre, les pèlerinages de Morières, de Courthezon, de Mollégès, de l'Isle-sur-Sorgue, de Cavailhon, de Carpentras. La fête de Notre-Dame des Sept Douleurs fut particulièrement fervente et celle de saint Michel clôtura cette nouvelle phase de l'histoire de Lumières, depuis quasi un demi-siècle. Une phalange de plus de trois cents hommes marchaient en fin de cortège vers la chapelle de l'archange. Trois jours plus tôt, cent quarante hommes de Carpentras ou de l'Isle avaient accompli déjà un pèlerinage spécial. Le jour de saint Michel, « l'église est comble, l'entrain est merveilleux toute la journée ; le soir venu, on se disperse, et l'on va au loin porter les parfums de la dévotion, recueillis auprès de la douce Vierge. Les grands concours sont finis ».

Hélas ! oui, les grands concours avaient pris fin.

Le 5 novembre 1880 avait lieu à Lumières l'exécution des Décrets contre les Congrégations religieuses.

Après l'expulsion des Pères, on apposa les scellés sur les portes de l'église, malgré les protestations du Supérieur, le Père Duvic. Il put obtenir cependant un libre passage intérieur à la crypte, à la condition que le public n'y serait point admis.

Guérison d'une petite malade. — Plusieurs mois plus tard, vers la Pentecôte, des parents amenèrent leur enfant, une fillette de treize ans, malade depuis plus de quatre mois. « Elle ne pouvait ni ouvrir les yeux, ni desserrer les dents et les mains, écrivait le Père Duvic. De plus, elle ne prenait pour toute nourriture, qu'un peu de tisane qu'on lui introduisait péniblement dans la bouche. Elle était à peu près abandonnée par les médecins et lorsqu'on l'amena ici, elle ressemblait plus à un cadavre qu'à une personne vivante. Ses parents la descendirent à la crypte par la porte du jardin qu'on a laissée libre pour notre usage. Après un quart d'heure de prière devant la Sainte Vierge, la jeune malade ouvrit avec faci-

La Maison de Retraite.
Façade de l'Est. Pont et
lit herbeux du Limerge



lité les yeux, les mains et la bouche ; le même jour, elle commença à manger, et quinze jours après, elle avait recouvré toutes ses forces et sa bonne mine. L'enfant est revenue depuis, à pied, à Lumières, parcourant sans fatigue une distance de trois lieues, et cela plusieurs fois. Son père, qui ne mettait pas les pieds à l'église et travaillait le dimanche comme les jours ouvriers, mène aujourd'hui la vie d'un bon chrétien ».

Le départ des enfants du juniorat. — Au moment de l'expulsion, il n'avait pas été question des junioristes. L'école apostolique continua une existence provisoire qui devint, pour deux ans, la vie unique du sanctuaire. Des cérémonies discrètes, la messe basse et le salut du Saint-Sacrement, nous réunissaient dans la crypte, plus mystérieuse encore par le silence et le vide de la grande église. Quelques rares personnes se faufilaient à nos côtés. C'était la vie des Catacombes, une douceur intime et pénétrante au mélancolique et touchant souvenir, sous les rayons de la Vierge des Lumières, près de l'autel de la Pietà.

Le répit ne dura que deux ans. Les oisillons, à leur tour, furent exilés du nid. Plus tard, la crypte elle-même fut fermée par ordre administratif d'un gouvernement ombrageux. Les Pères avaient transporté la statue couronnée dans leur petite chapelle intérieure. Il leur restait la ressource de se glisser par l'étroit couloir, à la tribune de l'église.

Le Père Françon. — Le Père Françon était devenu curé de Saint-Pantaléon. Les jours de semaine, il venait de son pas grave, l'aspect rustique, le visage rude dans son ossature de paysan comtadin, la taille peu élevée, l'air méditatif et recueilli, figure douloureuse et silencieuse, dire tous les matins la masse tardive qu'il réservait jadis aux pèlerins. Il suppléait, à lui seul, aux hommages innombrables que ne recevait plus la **grande Notre-Dame de Lumières**. Tel est-il resté dans les souvenirs de notre jeunesse, avec

la pâle éclaircie de la solennité où l'on célébra ses nocés d'or sacerdotales.

Mgr Redon y assistait. Le prélat, vicaire général d'Avignon, était de toutes les fêtes de famille de Lumières, comme jadis de celles du pèlerinage. Il y apparaissait dans sa haute taille et sa forte carrure, la tête un peu penchée en avant, le bon sourire sur le visage, dans la simplicité cordiale de ses entretiens. Son dévouement pour Notre-Dame de Lumières ne fut pas une simple affaire de pose ou de paroles. Il eut, avant la fin de sa vie, la joie de sauver le sanctuaire et le pèlerinage. Dans cette histoire, si brève soit-elle, il mérite sa place parmi les premiers.

La réouverture. — Grâce, pour la plus grande partie, à ses efforts, l'église se rouvrit en 1890. Les junioristes revinrent. Les courants interrompus n'avaient plus la même puissance. Des groupes, des paroisses, des congrégations, des patronages reprenaient cependant, peu à peu, les habitudes de jadis. L'on put célébrer solennellement le deuxième centenaire de la consécration de l'église. Mais le ciel devenait de plus en plus sombre. Après douze ou treize ans, la persécution reprenait, cette fois d'une façon absolue et totale. Les Pères étaient chassés, leurs biens confisqués, l'église, le couvent, les jardins, tout devenait la proie des liquidateurs.

La vigilance et le dévouement de Mgr Redon ne furent pas en défaut. Il racheta Lumières mis en vente. L'autorité diocésaine confia le sanctuaire à des prêtres d'intelligence et de zèle ; l'abbé Sage d'abord, tiré de sa cure de Mormoiron ; l'abbé Ripert, ensuite, venu de celle de Pernes. Finalement, les RR. PP. Assomptionnistes y abritèrent leurs jeunes étudiants jusqu'en 1920. Les Oblats reprirent leur poste en 1922.

Vieilli et malade, Mgr Redon avait pu, d'une fenêtre du couvent, contempler, en 1910, la première cérémonie de la réouverture et de la résurrection.

Nouveaux développements. — Après le retour des Oblats, de nouvelles initiatives allaient développer d'éminente façon, le rayonnement de Notre-Dame de Lumières. Foyer d'apostolat d'abord dans le pays de Provence par l'éclat des apparitions et des miracles ; ensuite foyer d'apostolat par les hommes de caractère et de zèle, qui s'en allèrent des bords du Limergue à travers les Océans, vers les lointaines Amériques. Ces commencements si féconds eux-mêmes allaient donner suite à une double institution, d'action plus directe vers le but apostolique : d'une part, le Séminaire des Missions, d'autre part l'œuvre des retraites.

Le Séminaire des Missions, ou le Scolasticat, réclama des constructions nouvelles et importantes, une grande chapelle adaptée à sa fin, d'une architecture largement ouverte de hauts arceaux s'entrelaçant, le maître-autel visible de toutes parts.

Deux grandes verrières à gauche et à droite. En arrière, au-dessus du maître-autel, une toile couvrant tout le mur représente la Mission des Apôtres, le Christ debout au milieu d'eux, les bras étendus vers les extrémités du monde, que désignent, en arrière-plan, des paysages et des figures des pays de neige ou des chaleurs tropicales.

Au dehors, contre la façade Sud et sous le chevet de cette chapelle, un autel se dresse en face l'esplanade qui va vers le Limergue ; bel autel en pierre blanche, surmonté d'une magnifique reproduction, en grandeur naturelle et en pierre blanche également, de la **Vierge Noire**. Chef-d'œuvre de sculpture, dû au ciseau de M. Carli, le maître marseillais.

La grande église et la crypte furent, de leur côté, l'objet de travaux considérables. L'église fut blanchie ; lézardes et traces noires disparurent des murs.

La crypte subit diverses transformations. La gloire aux lames dorées, qui entouraient la statue couronnée, avait disparu. On la remplaça par une couronne de têtes d'anges.

Un jeune peintre, aujourd'hui lévite au grand Séminaire d'Avignon, réalisa les peintures actuelles de la voûte, d'après la technique et le procédé du XII^e siècle, dans une belle harmonie de couleurs, une grande intensité de sentiments et de vie dans les attitudes hiératiques de ce genre pieux.

Pour donner à la crypte plus d'espace libre, on a transporté dans l'église supérieure l'autel et le groupe de la **Pietà**. L'autel de la Vierge Noire se trouve maintenant du côté de l'épître, dans l'aile droite de la crypte et son enfoncement. Les ex-voto de marbre et leurs lettres d'or y couvrent les murs.

L'œuvre des retraites à Notre-Dame de Lumières a reçu les plus précieux encouragements par la parole et l'exemple de l'évêque. Lumières est devenu l'un de ces centres de recueillement et de renouveau spirituel, qui viennent de se multiplier en France.

Contiguë à l'église et communiquant avec la crypte par une porte ouverte dans la sacristie inférieure, la maison de retraite a reçu les aménagements et les installations adaptés à son but. Le service y est assuré par les Sœurs fondées à Marseille par le Père Dassy, O. M. I., pour le soin des aveugles, d'abord sous le titre de Notre-Dame de Lumières et sous l'invocation qui est leur devise, gravée même sur le portail de leur chapelle de la Maison-Mère : **Æterni luminis matri, A la Mère de l'Éternelle Lumière !**

En 1937, de grandes fêtes avaient solennisé le centenaire de l'arrivée des Oblats. Son Excellence, Mgr de Llobet, archevêque d'Avignon, entouré d'une magnifique couronne de prêtres, y avait présidé avec la délicatesse de son cœur paternel.

Daigne Notre-Dame de Lumières répandre de plus en plus sur la France et dans le monde, ces rayons de tendresse et de clarté qui dissipent les ombres et le froid de la mort ; ces rayons de gloire et de paix où s'épanouissent les invincibles espérances de nos âmes vers l'immortelle vie, au sein de l'Éternelle Lumière.





LA VIERGE NOIRE